



**L'infrastructure, d'une superficie totale de 20 ha, propose actuellement 85 lots industriels à la location, à un prix moyen de seulement 5 DH/m<sup>2</sup>/mois.**

## Settapark séduit les industriels

● Une commission d'attribution des 85 lots industriels de ce nouveau parc industriel tiendra sa première réunion le 30 septembre afin de sélectionner les entreprises bénéficiaires. Settapark propose un package de services intégrés.

La commercialisation des lots industriels du parc industriel de Settat, «Settapark» a commencé. La zone est très sollicitée avec un nombre important de demandeurs. C'est pour cela que la commission d'attribution des lots industriels de ce parc a décidé de tenir sa première réunion le 30 septembre afin de sélectionner les entreprises pouvant s'installer et opérer dans le site. À rappeler que Settapark, est le fruit d'un partenariat entre la Chambre française de commerce et d'industrie du Maroc (CFCIM) et le ministère de l'Industrie, du commerce, de l'investissement et de l'économie nu-

mérique, le ministère de l'Intérieur, le Centre régional d'investissement de la région Chaouia-Ouadgha, la municipalité de Settat et la Chambre de commerce, d'industrie et de services de Settat. Settapark se situe à proximité de la zone industrielle de Settat avec accès direct par l'autoroute A7 et à 25 minutes de l'aéroport international Mohammed V. L'infrastructure, d'une superficie totale de 20 ha, propose actuellement 85 lots industriels à la location, à un prix moyen de seulement 5 dirhams le m<sup>2</sup> par mois. La zone reprend le même modèle des parcs industriels de la CFCIM après les deux projets réussis de Bouskoura et

d'Ouled Salah. Settapark propose un package de services intégrés, qui inclut la sécurité, le nettoyage, l'entretien des espaces verts, la mutualisation des services communs (salle de formation, restauration, banque, pharmacie, commerces...) en plus d'un guichet unique du CRI sur place. Ce dernier jouera le rôle d'interface entre les industriels et les services administratifs concernés par les différentes démarches et autorisations (création d'entreprises, autorisation de construire, certificat de conformité...) Settapark est l'un des premiers projets adoptés par le ministère de l'Industrie, du commerce, de l'investissement et de

l'économie numérique dans le cadre de la nouvelle stratégie de l'accélération industrielle visant, entre autres, à améliorer la compétitivité de l'industrie nationale par, notamment, la mise à sa disposition d'une offre immobilière locale «world class». Ce qui permettrait aux industriels d'optimiser leurs investissements en les dispensant des coûts liés à l'acquisition de l'immobilier leur permettant ainsi de se concentrer sur l'appareil productif. C'est la société Settapark-S.A., créée par des institutionnels publics et privés, qui s'occupe de la gestion des demandes d'acquisition des lots industriels. Un site web dédié au projet a été créé à cet effet : [www.settapark.com](http://www.settapark.com). À terme, le projet permettrait la production d'un flux financier important pour la commune, issu des taxes payées par les industriels et par les dividendes perçus. Settapark a nécessité un investissement total de l'ordre de 95 millions DH. Dans le détail, la CFCIM a déboursé 31 MDH pour l'achat du terrain, les équipements in-site sont estimés à 44 MDH, 11 MDH pour les travaux hors-site, les études et taxes 5 MDH et 4 MDH pour les bâtiments de service. Pour rappel, le projet a fait l'objet d'une convention avec le gouvernement du Maroc. Dans le cadre de cette convention, il a bénéficié d'une subvention de 10 MDH de la part du ministère de l'Industrie et d'une subvention de 11MDH de la part du ministère de l'Intérieur. Et, selon les projections, cette nouvelle zone industrielle drainera un investissement total de l'ordre de 1,5 milliard DH, dont la moitié en IDE, et permettra la création de 4000 emplois directs et 3000 indirects.

PAR **MOHAMED RAMDANI**  
m.ramdani@leseco.ma